

Définitions et concepts

Dominique Somme

Les frontières de fragmentation (1)

Court et Long terme

Hôpital aigu (urgences, réanimation, plateau technique...) inadapté aux besoins des soins de longue durée

Soins de longue durée domicile ou institution souvent coupé de l'hôpital technique (besoin d'expertise non couvert)

Logique tarifaire: actes (soins aigus ville); TAA (soins aigus hôpital); forfaits (soins long terme)

Les frontières de fragmentation (2)

Secteurs publics, privés lucratifs, privés non lucratifs

Soins et services en ville: primat des associations
Loi 1901, libéralisation du marché, concurrence
(prestataires directs, SSIAD... > coordinations,
CLIC réseaux)

Hôpital: Hôpital public, clinique privée, Hôpital
privé participant service public

Acteurs régulateurs publiques pas toujours en
phase avec les acteurs prestataires privés.

Les frontières de fragmentation (3)

Ville et Institution

Ville : soins principalement assurés par des libéraux; Institution (hôpital aigu, SSR ou long terme...): soins principalement assurés par les salariés

Régulation plus souvent au niveau institutionnelle

Les frontières de fragmentation (4)

Sanitaire et Social ou médico-social

Pour beaucoup une rupture culturelle (de façon sous-jacente affrontement de deux logiques de « monde » pensées comme inconciliables).

Enjeux d'identité professionnelle dans un monde aux frontières mouvantes

Régulation et financement majoritairement segmentés (CG pour social, Etat pour sanitaire)

La fragmentation de la régulation de l'offre

Etat

DGCS : action sociale

DGOS : offre de soins

DGS : politique de santé publique

DSS : pilotage du PFLSS, Organisme protection sociale

CNSA : caisse et agence régulation handicap et personnes âgées

Région

Département

Communes (intercommunalités)

La fragmentation de la régulation de l'accès aux droits

Etat:

Par CNSA: APA, accueil de jour

Par ARS: HDJ, accueil de jour, Réseaux, accueil de jour

Conseils Généraux:

APA (+/-mairie),

CLIC (+/-mairie), accueil de jour

Aide ménage si minimum vieillesse

Aide sociale hébergement

Aides extra-légales

Assurances Maladie:

Réseaux

Les soins, les médicaments, les consultations

La toilette si faite par un SSIAD ou une infirmière libérale

Le TIPS des aides techniques

Caisse nationale d'assurance vieillesse /Caisse de retraite:

Aides extralégales GIR 5-6 et ress > MV

Logt

Intégration

Un modèle organisationnel

basé sur des structures partenariales
pour que les partenaires assurant une part de
l'intervention auprès des personnes mettent en
œuvre la coordination, la coopération puis la co-
responsabilisation

afin que les personnes âgées aient vis-à-vis du
système un vécu de continuité, de diversification,
de flexibilité et d'adaptation aux changements de
leurs besoins,

dans le respect de leur autonomie mais sans
qu'ils soient laissés à eux mêmes

Coordination et intégration

- **Coordination: le système n'est pas la cible, on essaye d'animer la complexité ambiante pour gommer les écarts à la situation idéale.**

 - Constat : succès partiel, échec partiel

- **Intégration: la construction de l'intégration à tous les niveaux vise à réduire la complexité ambiante.**

L'intégration ne se conçoit que si tous les niveaux décisionnels sont impliqués avec échange d'informations pertinentes (intégration verticale)

- **Le gestionnaire de cas est un acteur intégrateur**

Les 7C de l'intégration

